



Union Fédérale des Syndicats de l'État CGT

Montreuil, le lundi 1^{er} septembre 2025

Monsieur Laurent Marcangeli

Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification

Monsieur Boris Melmoux-Eude

Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique

Objet : Dépôt d'un préavis de grève sur la période du 10 septembre au 31 octobre 2025.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur général.

En voulant imposer une purge budgétaire de plus de 40 milliards d'euros, la Macronie entend condamner le monde du travail, les salarié.es du privé et du public, les privé.es d'emploi, les retraité.es, la jeunesse, à une dégradation de leurs conditions de vie et de travail d'une violence inédite.

En multipliant les exonérations et les allègements d'impôts et de cotisations sociales, en allouant 211 milliards d'euros aux entreprises sans contrepartie, ni contrôle ni suivi, vous avez organisé le déficit budgétaire et la dette publique.

Vous ne cessez maintenant de répéter qu'il n'y aurait pas d'alternative à la baisse de la dépense publique, la poursuite de la casse des systèmes de sécurité et de protection sociales, des services publics, de la fonction publique.

Il faudrait travailler toujours plus pour gagner toujours moins.

Les agent.es publics subissent une agression sans précédent avec, entre autres, l'annonce de la poursuite de la casse des missions publiques, de la suppression de services, d'agences, d'opérateurs de l'État, de milliers d'emplois, de baisse drastique des crédits de fonctionnement et d'investissement.

Outre la poursuite du gel de la valeur du point d'indice et du non versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat, du refus réitéré du rétablissement à 100 % du maintien de la rémunération des agent.es en congé maladie ordinaire même pour les femmes enceintes, vous refusez aussi de refondre les grilles indiciaires des agent.es publics en voie de smicardisation, de revaloriser les filières à prédominance féminine, d'imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Vous entendez aussi mettre en cause le supplément familial de traitement ou encore de baisser les crédits alloués aux politiques d'action sociale.

Nul doute que les classes sociales les plus riches et les organisations patronales applaudissent des deux mains.

Trop, c'est trop !

Vous ne disposez d'aucune légitimité politique et encore moins de la confiance du monde du travail pour mettre en œuvre une telle politique.

L'UFSE CGT réitère que de l'argent il y en a !

Oui, par une autre appropriation des richesses produites par et pour le monde du travail, il est possible de financer le progrès social, les services publics, l'emploi pour toutes et tous, l'augmentation des salaires, des traitements, des retraites, des pensions, la retraite à 60 ans.

Pour répondre aux défis du XXI^{ème} siècle, l'urgence est au développement des services publics et de la fonction publique pour en faire des outils au service de la mise en œuvre d'une nouvelle logique de développement articulant protection de la planète, transition écologique, reconquête des activités industrielles, pour permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de satisfaire leurs besoins.

C'est pourquoi l'UFSE CGT appelle les agent.es publics à se réunir, à débattre et décider de construire une mobilisation inscrite dans la durée.

Le 10 septembre prochain, l'UFSE CGT appelle les agent.es publics, fonctionnaires et non titulaires, actifs et retraités, à tout bloquer par la grève pour combattre l'austérité, défendre, reconquérir et développer les services publics.

L'UFSE CGT appelle aussi les agent.es publics à s'inscrire dans toutes les mobilisations unitaires qui seront construites et appelées par les organisations syndicales dans les prochains jours et les prochaines semaines.

Elle appelle les agent.es publics à construire une grève interprofessionnelle massive et à participer aux manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire à l'appel des 8 organisations syndicales, le jeudi 18 septembre prochain.

Par la présente, l'UFSE CGT dépose un préavis de grève sur la période débutant le 10 septembre prochain et jusqu'au 30 octobre prochain.

Cela vaut pour l'ensemble des personnels, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval des dates du 10 septembre au 30 octobre.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Christophe Delecourt
Secrétaire général de l'UFSE CGT